

COMMUNE DE VENTRON

AVIS DE SUSPENSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

ARTICLE 1

L'enquête publique portant sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLU ouverte par arrêté en date du 14/02/2020 est suspendue pour une durée maximale de 6 mois.

ARTICLE 2

Les permanences de M. Le Commissaire enquêteur à venir et initialement programmées les Samedi 28 mars 2020 de 9h30 à 11h30 et Mardi 14 avril 2020 de 9h à 12h sont supprimées.

ARTICLE 3

Un avis au public faisant connaître la suspension de l'enquête publique sera inséré dans deux journaux (rubrique d'annonces légales) diffusés dans le département des Vosges, dont un exemplaire figurera au dossier d'enquête. L'arrêté et l'avis au public seront mis en ligne sur le site internet de Ventron.

ARTICLE 4

Le public sera informé par voie de presse et par voie d'affichage des modalités de poursuite de l'enquête publique.